

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 1^{er} mars 2018

Absent(e)s excusé(e)s : Frédéric CANNARD, Thérèse MAZUE

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 1^{er} mars 2018, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 18 janvier 2018.

Prestation de service pour entretien des bouches et poteaux d'incendie

La commune de Varennes-Saint-Sauveur compte environ 56 poteaux d'incendie. Le contrôle et l'entretien des bouches et poteaux d'incendie incombe à la commune. La communauté de communes de Bresse Louhannaise Intercom' a demandé à SUEZ une proposition globale sur le territoire de l'ex communauté de communes du canton de Cuiseaux. Une proposition de prix a été établie par SUEZ à 37,00 euros (tarif annuel en euros hors taxes par appareil). Ce tarif comprend une mise à jour de l'inventaire et un contrôle fonctionnel annuel et un contrôle de débit et pression tous les 3 ans. Le prestataire établira un devis en cas de réparation à effectuer. Le contrat serait établi pour une durée de 6 ans. Accord à l'unanimité des membres pour signer le contrat de prestation de services avec SUEZ Eau France.

Déclassement parking de Servillat

Le conseil départemental de Saône-et-Loire, Direction des Routes et Infrastructures (DRI), souhaite déclasser du domaine public départemental un délaissé de la RD 996 d'une surface de 2042,71 m² (portion de route menant au parking de Servillat) et demande l'intégration dans le réseau routier communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote par 10 voix pour et 3 abstentions, le refus du déclassement du domaine public départemental et l'intégration dans le réseau routier communal.

Point sur devis pour investissements 2018

Une liste des investissements souhaités sur l'année 2018 est établie avec les devis correspondants. Un choix sera effectué si besoin lors de l'élaboration du budget primitif 2018.

Création d'un emploi suite à modification de grade

Un agent du service technique peut bénéficier d'un avancement de grade à l'ancienneté à compter du 1^{er} avril 2018. Il passerait du grade d'adjoint technique au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Questions diverses :

- Rappel de la réunion organisée par Bresse Louhannaise Intercom' le samedi 17 mars 2018 à 9h à la salle du Marais à Branges pour présentation des actions et projets de la communauté de communes. Réunion ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux.
- La commune de Varennes-Saint-Sauveur aura la visite de la sous-préfète le vendredi 13 avril 2018 à 15h en Mairie
- La commission des impôts se réunira le mercredi 4 avril à 11h en Mairie
- Journée d'information sur le projet de méthanisation à Condal le 24 mars 2018 de 10h à 16h
- Le locataire du logement n° 2 situé 146 rue centrale, a donné sa dédite au 31 mars 2018
- Cet appartement est loué à un nouveau locataire à compter du 1^{er} avril 2018 : accord à l'unanimité des membres du conseil municipal

Varennes Saint Sauveur, le 30 mars 2018

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN